

Avis de constitution

SOCIETE « AMIR GROUP INTERNATIONAL » en abrégé « AGI »

Siège Abidjan Abidjan Anyama Unicafé, non loin de  
l'ancien feu de la gendarmerie, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMIR GROUP INTERNATIONAL »

en abrégé « AGI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

Transport de biens et de personnes, Transport de marchandises, Location et vente de véhicules, engins et motos, Achat et vente de produits, Vente de vêtements, Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abidjan Anyama Unicafé, non loin de  
l'ancien feu de la gendarmerie, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SANGARE ABOUBAKRY SIDIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08448 du 20/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50757/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

